



Politique d'annulation du Havre Familial

Lors de la réservation, un dépôt est demandé afin d'assurer la réservation. Ce dépôt, qui sera déduit de la facture finale, n'est pas remboursable ni transférable sur une autre réservation.

En cas d'annulation plus de quinze (15) jours avant la date d'arrivée prévue sur la réservation, le dépôt appliqué sur la réservation sera encaissé par le Havre Familial.

En cas d'annulation moins de quinze (15) jours avant la date d'arrivée prévue sur la réservation, 50% du montant prévu sur la réservation devra être acquitté par le client.